

LA CCI HÉRAULT ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL UNISSENT LEURS FORCES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS Publiée le vendredi 21 Septembre 2018 - Initiatives

Depuis le début de la mandature, André DELJARRY s'est attaché à signer des conventions avec l'ensemble des intercommunalités du département de l'Hérault. Soit plus d'une vingtaine au total. C'est dire la richesse de l'action de la CCI Hérault au service du développement durable des territoires.

"Nous travaillons sur la Métropole mais nous défendons ardemment l'attractivité des villes moyennes. Parmi l'ensemble de nos conventions, celle avec votre intercommunalité est prometteuse car Lunel a de nombreux atouts" a souligné André DELJARRY.

Forte de son expertise territoriale en matière de création et de développement des entreprises, la CCI Hérault accompagnera les chefs d'entreprises du territoire dans leur croissance : appui aux entreprises et aux porteurs de projets, information et accompagnement des dirigeants.

La CCI Hérault et la Communauté de communes Pays de Lunel affirment avec ce partenariat la volonté partagée d'augmenter l'attractivité économique du territoire et de renforcer la compétitivité de ses entreprises. Il s'agit de travailler conjointement sur :

- L'implantation, la transmission des entreprises et la promotion du territoire ;
- L'accompagnement et l'animation des entreprises et des porteurs de projet ;
- La mutualisation des outils d'analyse et de connaissance du territoire.

Antenne CCI Lunel-Petite Camargue Littoral
131, place des Martyrs de la Résistance 34400 Lunel
Tél. 04 99 515 355 - accueilunel@herault.cci.fr

Le 20 septembre 2018, André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie et Claude ARNAUD, Maire de Lunel et Président de la Communauté de Communes Pays de Lunel, ont officialisé leur collaboration en faveur du développement économique du territoire.